



Conseil de sécurité

Distr. générale
20 mai 2019
Français
Original : anglais

Lettre datée du 14 mai 2019, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'une lettre du mois de mai 2019 que vous adresse le Ministre iraquien des affaires étrangères, Mohamed Ali Alhakim, par laquelle il vous informe que le Gouvernement iraquien souhaite voir le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq prorogé (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Mohammed Hussein **Bahr Aluloom**



Annexe à la lettre datée du 14 mai 2019 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l'Iraq auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe]

Lettre adressée au Secrétaire général par le Ministre iraquien des affaires étrangères

J'ai le plaisir de vous informer que le Gouvernement iraquien souhaite que soit prorogé d'un an le mandat de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI), jusqu'au 31 mai 2020, dans la lettre et l'esprit des conditions énoncées dans la résolution 2421 (2018) du Conseil de sécurité, et que la Mission continue de l'appuyer et de le conseiller à sa demande.

Le Gouvernement iraquien souligne une fois de plus l'importance du rôle joué par l'ONU, ses institutions spécialisées composant l'équipe de pays des Nations Unies et la MANUI pour ce qui est d'apporter des conseils, un appui et une assistance au peuple et au Gouvernement iraqiens.

À l'heure où le Gouvernement iraquien se prépare à entamer une phase de relèvement et de reconstruction, il est évident que la Mission, en coopération avec l'équipe de pays, peut l'aider à surmonter les difficultés qu'il rencontre en la matière, en particulier dans les secteurs et les villes détruits par l'organisation terroriste Daech, ainsi que sur les plans du retour et de la réadaptation des réfugiés, de la consolidation des droits de l'homme et de l'état de droit et du renforcement des capacités.

Vous savez sans nul doute que les terroristes ont, par leurs actes, provoqué une grave crise humanitaire, qui a poussé des millions d'Iraqiens à s'enfuir de chez eux, et ont détruit des infrastructures dans bon nombre de villes. L'Iraq a donc besoin de l'aide de la MANUI pour rétablir la stabilité, se reconstruire et assurer une vie décente à tous.

Le Ministre iraquien des affaires étrangères
(*Signé*) Mohamed Ali **Alhakim**
